Bordereau attestant l'exactitude des informations - AIX EN PROVENCE - 1301 - Documents comptables (B-S) - Dépôt le 12/08/2026 - 13697 - 2006 B 01123 - 451 274 989 - 2 M HT CONSEILS

Certifié Conforme à l'original

BILAN ACTIF

	ACTIF	Exercice N 31/03/2026 12			Exercice N-1 31/03/2025 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
ACTIF IMMOBILISÉ	Capital souscrit non appelé (I)						
	Frais d'établissement (II)						
	Immobilisations incorporelles :						
	Frais de développement						
	Conces., brevets, licences, marques, procédés, solutions infor., droits et valeurs similaires	26 872	26 852	20		20	
	Fonds commercial						
	Autres immobilisations incorporelles						
	En cours, avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles :						
	Terrains						
	Constructions						
	Install. techniques, matériel et outillage indus.	129 926	112 312	17 614	11 422	6 192	54.21
	Autres immobilisations corporelles	123 930	49 150	74 780	30 911	43 870	141.92
	En cours, avances et acomptes						
	Immobilisations financières (1) :						
	Participations						
	Créances rattachées à des participations						
	Titres immobilisés de l'activité de portefeuille						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts						
	Autres immobilisations financières	4 840		4 840	5 029	189-	3.76-
	Total de l'actif immobilisé (III)	285 568	188 313	97 255	47 362	49 893	105.34
ACTIF CIRCULANT	**Stocks et en-cours :**						
	Matières premières et autres approvision.						
	En-cours de production	30 669		30 669	37 661	6 991-	18.56-
	Produits finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes	1 179		1 179		1 179	
	Créances (2) :						
	Créances Clients et Comptes rattachés	213 747		213 747	323 438	109 691-	33.91-
	Autres créances	10 391		10 391	76 028	65 637-	86.33-
	Charges constatées d'avance	53 793		53 793	11 052	42 741	386.73
	Capital souscrit appelé, non versé						
	Valeurs mobilières de placement :						
	Actions propres						
	Autres titres	155 254		155 254	167 883	12 629-	7.52-
	Instruments fi. à terme et jetons détenus						
	Disponibilités	136 737		136 737	75 317	61 419	81.55
	Total de l'actif circulant (IV)	601 770		601 770	691 379	89 609-	12.96-
	Frais d'émission des emprunts (V)						
	Primes de remboursement des emprunts (VI)						
	Écarts de conversion et diff. d'évaluation (VII)						
	TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V+VI+VII)	887 338	188 313	699 025	738 740	39 716-	5.38-

(1) Dont à moins d'un an 0
(2) Dont à moins d'un an

BILAN PASSIF

	PASSIF	Exercice N 31/03/2026 12	Exercice N-1 31/03/2025 12	Ecart N / N-1 Euros	Ecart N / N-1 %
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé :)	35 000	35 000		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport				
	Ecarts de réévaluation				
	Ecarts d'équivalence				
	Réserves				
	Réserve légale	5 000	5 000		
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves	270 361	264 104	6 257	2.37
	Report à nouveau				
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	40 407	30 257	10 150	33.54
	Subventions d'investissement				
	Provisions réglementées				
	Total des capitaux propres (I)	350 768	334 361	16 407	4.91
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs				
	Avances conditionnées				
	Total autres fonds propres (I bis)				
PROVISIONS	Provisions pour risques				
	Provisions pour charges				
	Total des provisions (II)				
DETTES (1)	**Dettes financières**				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	59 031		59 031	
	Emprunts et dettes financières diverses				
	Instruments financiers à terme				
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		1 305	1 305-	100.00-
	Dettes d'exploitation				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	5 570	45 204	39 634-	87.68-
	Dettes fiscales et sociales	264 845	325 380	60 534-	18.60-
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Autres dettes	18 811	32 491	13 680-	42.10-
	Produits constatés d'avance				
	Total des dettes (III)	348 257	404 379	56 123-	13.88-
	Ecarts de conversion passif (IV)				
	TOTAL GENERAL DU PASSIF (I+Ibis+II+III+IV)	699 025	738 740	39 716-	5.38-
	(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	308 407	404 379		

S.A.S 2 M HT CONSEILS

10 Rue du Lt Parayre
Espace Wagner - Bât D
13858 AIX EN PROVENCE CEDEX 3

ANNEXE DU 01/04/2025 AU 31/03/2026

MOZAIK CONSEIL ET EXPERTISE
455 BOULEVARD DE LA REPUBLIQUE

13300 SALON DE PROVENCE
04.90.44.72.56

ANNEXE

SOMMAIRE

page

- PRINCIPES ET MÉTHODES COMPTABLES

Art. 831-1 - Principes généraux 7

- INFO. RELATIVES AUX POSTES DU BILAN ET DU COMPTE DE RÉSULTAT ET À L'ACTIF

Art. 832-1 - Mouvements des immobilisations, amortissements et dépréciations 8
Art. 832-9 - État des échéances des créances à la clôture de l'exercice 10

- INFORMATIONS RELATIVES AU PASSIF

Art. 832-11 - Capitaux propres 10
Art. 832-15 - État des échéances des dettes à la clôture de l'exercice 11

hy

ANNEXE

Exercice du 01/04/2025 au 31/03/2026

- PRINCIPES GÉNÉRAUX -

(Art. 831-1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2022-06 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Dérogations

L'entité ne déroge pas aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La durée de l'exercice comptable est de 12 mois.
La date de clôture de l'exercice est le 31/03/2026

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Liste des principales méthodes

- La durée d'usage est utilisée pour déterminer le plan d'amortissement des immobilisations incorporelles et corporelles, conformément à l'article **214-13 du PCG**.

ANNEXE

Exercice du 01/04/2025 au 31/03/2026

- MOUVEMENTS IMMOBILISATIONS, AMORTISSEMENTS ET DÉPRÉCIATIONS -

(Art. 832-1)

Etat des immobilisations

	Montant brut à l'ouverture de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Montant brut à la clôture de l'exercice
Immobilisations incorporelles				
Concessions et droits similaires, brevets, licences, marques	25 832	1 040		26 872
Immobilisations corporelles				
Installations techniques, matériels et outillages industriels	119 116	10 810		129 926
Installations générales, agencements, aménagements divers	2 500			2 500
Matériel de transport	29 131	60 676		89 808
Matériel de bureau et matériel informatique	30 312	1 311		31 622
Immobilisations financières				
Autres immobilisations financières	5 029		189	4 840
TOTAL	211 920	73 837	189	285 568

Etat des amortissements

	Amortissements cumulés à l'ouverture de l'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions	Amortissements cumulés à la clôture de l'exercice
Immobilisations incorporelles				
Concessions et droits similaires, brevets, licences, marques	25 832	1 020		26 852
Immobilisations corporelles				
Installations techniques, matériels et outillages industriels	107 694	4 618		112 312
Installations générales, agencements, aménagements divers	2 500			2 500
Matériel de transport	4 297	15 450		19 747
Matériel de bureau et matériel informatique	24 236	2 667		26 902
TOTAL	164 558	23 755		188 313

ANNEXE

Exercice du 01/04/2025 au 31/03/2026

	Durée d'utilisation ou taux d'amortissement	Mode d'amortissement
Frais d'établissement	5 ans	Linéaire
Immobilisations incorporelles		
Frais de développement	5 ans	Linéaire
Concessions et droits similaires, brevets, licences, marques	5 à 10 ans	Linéaire
Droit au bail		Non amortissable
Fonds commercial	10 ans	Linéaire
Autres immobilisations incorporelles	5 à 10 ans	Linéaire
Immobilisations corporelles		
Terrains		Non amortissable
Agencements et aménagements de terrains	10 à 20 ans	Linéaire
Constructions	20 à 50 ans	Linéaire
Constructions sur sol d'autru	10 à 30 ans	Linéaire
Constructions	5 à 10 ans	Linéaire
Installations techniques, matériels et outillages industriels	5 à 10 ans	Linéaire
Installations générales, agencements, aménagements divers	4 à 5 ans	Linéaire
Matériel de transport	3 à 5 ans	Linéaire
Matériel de bureau et matériel informatique	5 à 10 ans	Linéaire
Mobilier	5 à 10 ans	Linéaire

Etat des dépréciations

	Dépréciations à l'ouverture de l'exercice	Augmentations: dotations de l'exercice	Diminutions: reprises de l'exercice	Dépréciations à la clôture de l'exercice
Créances	2 300		2 300	
TOTAL	2 300		2 300	

- ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE -

(Art. 832-9)

ANNEXE

Exercice du 01/04/2025 au 31/03/2026

État des échéances des créances à la clôture de l'exercice

	Montant brut	Échéance à un an au plus	Échéance à plus d'un an
Autres immobilisations financières	4 840	4 840	
Créances de l'actif immobilisé	4 840	4 840	
Autres créances clients	213 747	213 747	
Personnel et comptes rattachés	1 000	1 000	
Impôts sur les bénéfices	2 913	2 913	
Taxe sur la valeur ajoutée	6 478	6 478	
Créances de l'actif circulant	224 138	224 138	
Charges constatées d'avance	53 793	53 793	
TOTAL	282 771	282 771	

- CAPITAUX PROPRES -

(Art. 832-11)

Actions et parts sociales émises pendant l'exercice

Actions / parts sociales	Valeurs nominales en euros	Nombre à l'ouverture de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Nombre à la clôture de l'exercice
ACTIONS	100.00	350			350

ANNEXE

Exercice du 01/04/2025 au 31/03/2026

Tableau de variation des capitaux propres

	Montant à l'ouverture de l'exercice	Affectation du résultat de l'exercice N-1	Distribution de dividendes	Augmentation de capital
Capital	35 000			
Réserve légale	5 000			
Autres réserves	264 104	6 257		
Résultat de l'exercice	30 257		24 000	
Total des capitaux propres	334 361	6 257	24 000	

	Réduction de capital	Résultat de l'exercice	Autres (à préciser)	Montant à la clôture de l'exercice
Capital				35 000
Réserve légale				5 000
Autres réserves				270 361
Résultat de l'exercice				40 407
Total des capitaux propres				350 768

- ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES DETTES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE -

(Art. 832-15)

État des échéances des dettes à la clôture de l'exercice

	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	59 031	19 181	39 850	
Fournisseurs et comptes rattachés	5 570	5 570		
Personnel et comptes rattachés	140 067	140 067		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	60 487	60 487		
Taxe sur la valeur ajoutée	59 985	59 985		
Autres impôts taxes et assimilés	4 306	4 306		
Groupe et associés	18 811	18 811		
TOTAL	348 257	308 407	39 850	
Emprunts souscrits en cours d'exercice	61 000			
Emprunts remboursés en cours d'exercice	1 969			
Montant emprunts et dettes contractés aup.ass.pers.phys.	18 811			

ANNEXE

Exercice du 01/04/2025 au 31/03/2026

Le 22/06/2026
MANGIN MARC PRESIDENT

2 M HT CONSEILS
Société par actions simplifiée unipersonnelle au capital de 35 000 euros
Siège social : Espace Wagner - Bât. D, 10 Rue du Lieutenant Parayre
Parc d'activités d'Aix en Provence, 13858 AIX EN PROVENCE CEDEX 3
451 274 989 RCS AIX EN PROVENCE

DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉ UNIQUE
DU 26 JUIN 2026

DÉCISION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT
de l'exercice clos le 31 mars 2026

L'Associé Unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 mars 2026 s'élevant à 40 407 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice 40 407 euros

En totalité au compte « **autres réserves** » qui s'élève ainsi à 310 768 euros.

Conformément à la loi, l'Associé Unique prend acte que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

Exercice clos le 31 mars 2023 :
36 000 euros, soit 102,86 euros par titre
dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 36 000 euros

Exercice clos le 31 mars 2024 :
10 000 euros, soit 28,57 euros par titre
dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 10 000 euros

Exercice clos le 31 mars 2025 :
24 000 euros, soit 68,57 euros par titre
dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 24 000 euros

Certifié conforme
Le Président

Certifié Conforme